GUIDE
Inscription en accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires

Les captures d'écran présentées dans ce document ont été réalisées lors des vacances d'automne 2025. Elles sont conservées à titre illustratif, la procédure décrite demeurant inchangée pour l'année 2026-2027.

Cette procédure concerne l'inscription en accueil de loisirs organisés durant les vacances scolaires et la réservation des présences.

Ces accueils de loisirs sont organisés comme suit

- pour les enfants scolarisés en maternelle (3/6 ans) et en élémentaire (6/10 ans) à chaque période de vacances scolaires (7H45 à 18h30)
- pour les préadolescents – club 11-14 ans (8h30 à 17h) - fermé durant les vacances de fin d'année et au mois d'août (sauf circonstances exceptionnelles).

Les parents inscrivent leurs enfants aux sessions de vacances selon leur besoin. Cette inscription s'effectue à partir du portail TELISS => **Onglet Inscription**

I. INSCRIPTION AUX SESSIONS DE VACANCES

Dans la rubrique « **INSCRIPTION** », cliquez sur **« Inscrire les enfants à de nouvelles activités »**

1. Sélectionnez le prénom de votre enfant dans la liste déroulante

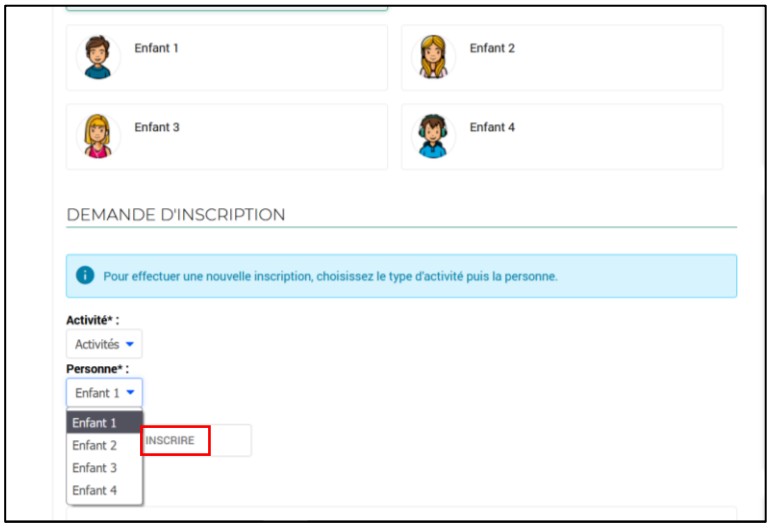

2. Cliquez sur **Inscrire** pour ouvrir le formulaire d'inscription

3. Déroulez la rubrique « **Activités »** et sélectionnez la session de vacances
Seuls les sessions correspondant à l'âge de votre enfant s'affichent

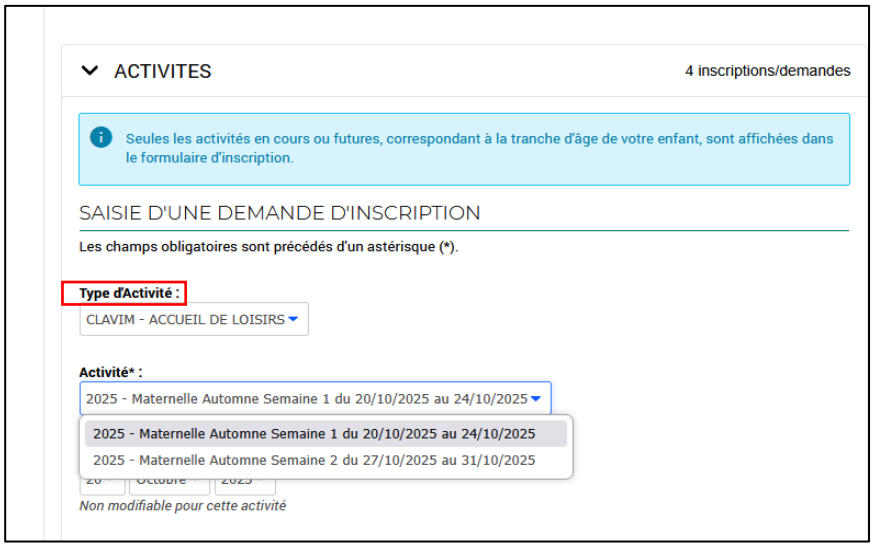

4. Déroulez la rubrique « **Groupe** » et sélectionnez l'accueil de loisirs dans la liste.

5. Cliquez sur « **Enregistrer** »

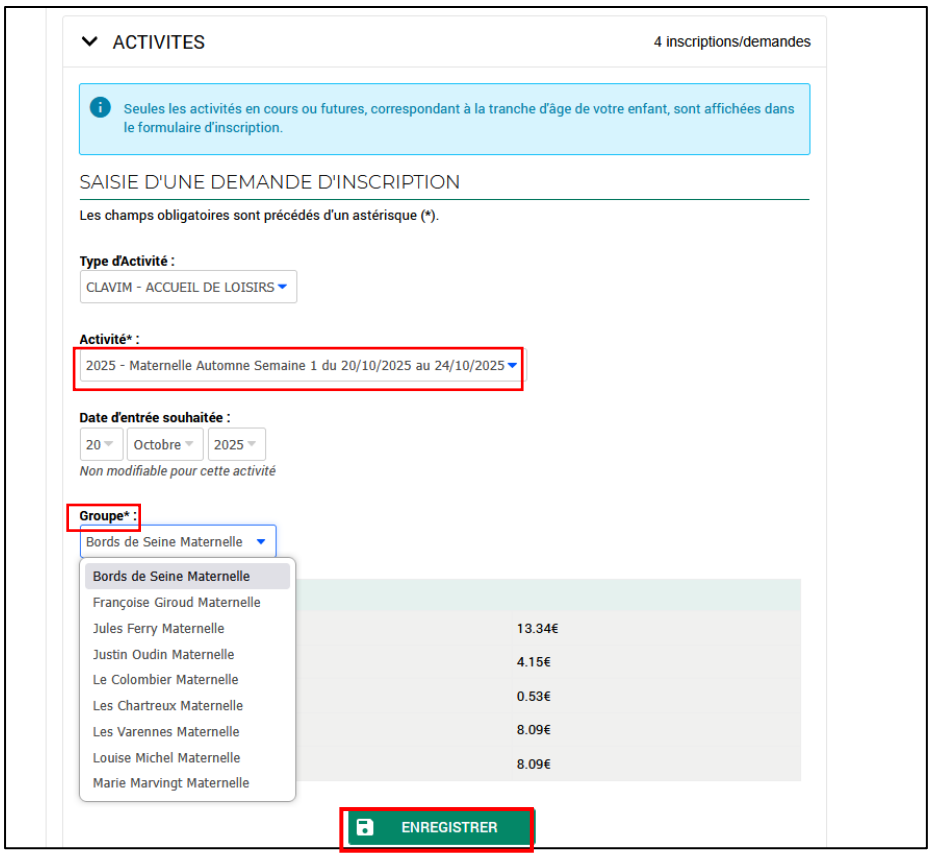

6. La confirmation d'inscription réussie s'affiche en haut de la page

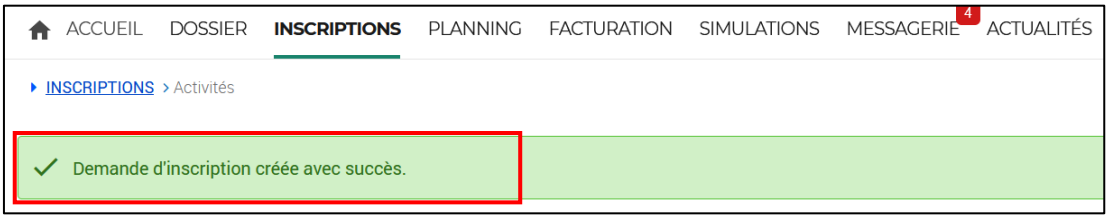

7. Dans la partie « **ACTIVITES** », vérifiez que l'inscription est correctement réalisée. Pour accéder au détail de l'inscription, cliquez sur « **>** ».

Les informations concernent le lieu de l'inscription, les tarifs des différents éléments composant la session et la date de la semaine choisie.

- En cas d'erreur, cliquez sur « **SUPPRIMER** » puis recommencez l'inscription.
- Si l'inscription est correcte, poursuivez la planification en cliquant sur « **PLANNING** » (voir le paragraphe II consacré à la planification)

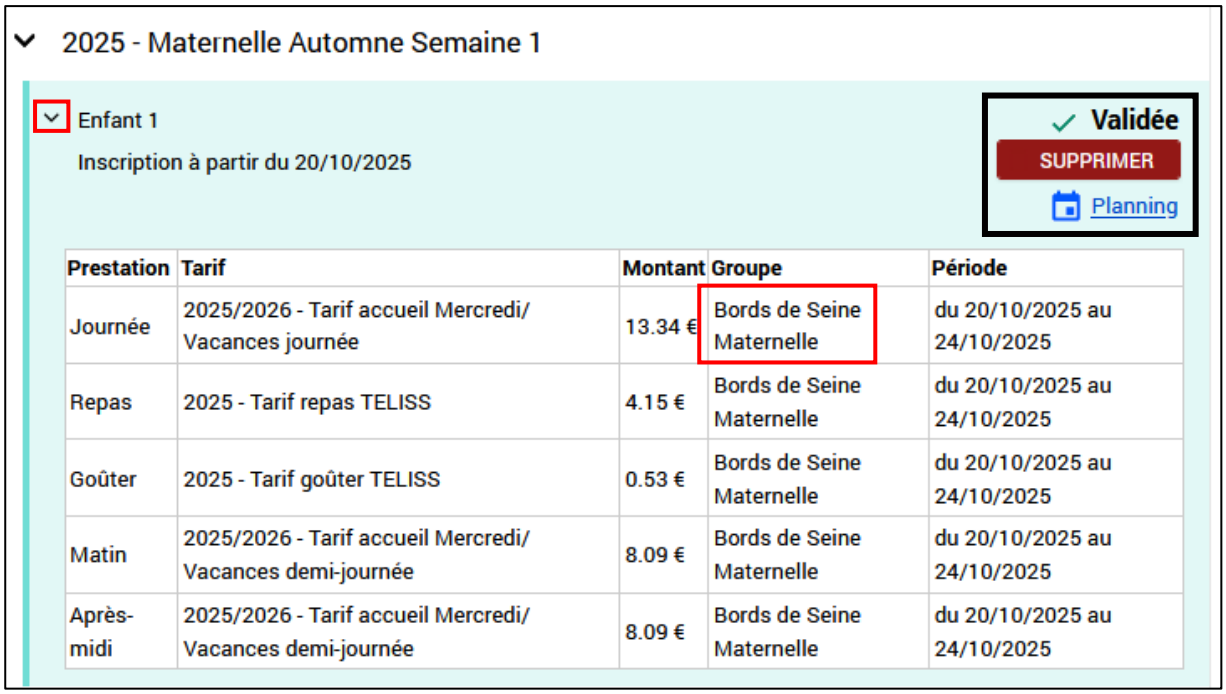

Prestation	Tarif	Montant	Groupe	Période
Journée	2025/2026 - Tarif accueil Mercredi/ Vacances journée	13.34 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Repas	2025 - Tarif repas TELISS	4.15 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Goûter	2025 - Tarif goûter TELISS	0.53 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Matin	2025/2026 - Tarif accueil Mercredi/ Vacances demi-journée	8.09 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Après-midi	2025/2026 - Tarif accueil Mercredi/ Vacances demi-journée	8.09 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025

La première partie est terminée.

Passons à la planification des sessions de vacances

II. PLANIFICATION DES SESSIONS

Ces activités doivent être planifiées depuis l'onglet **« PLANNING ».** Vous pouvez également accéder directement au planning depuis l'onglet **« INSCRIPTION »** > rubrique « **ACTIVITES** » > « **PLANNING** ».

1. Cliquez sur le lien **« Effectuer de nouvelles réservations »**

2. Sélectionnez le **mois souhaité** et cliquer sur **« Modifier »**

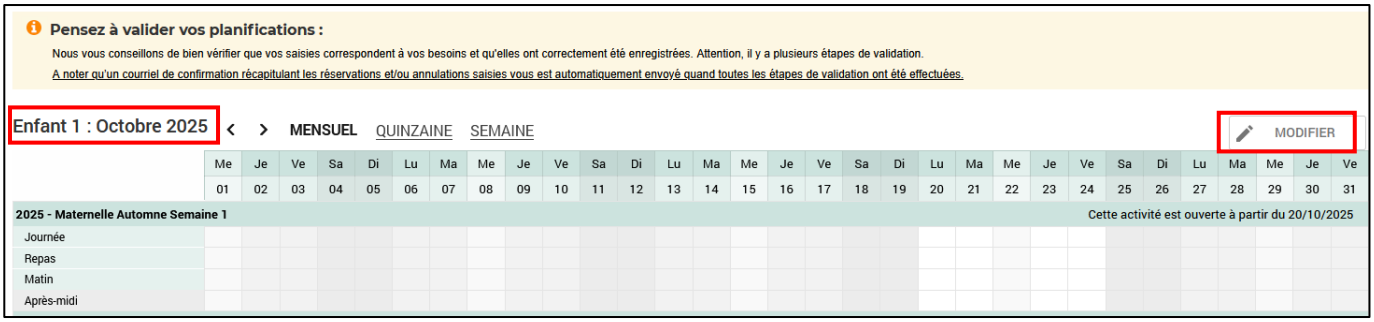

3. Cochez (ou décochez) **les jours de présence souhaités** de votre enfant aux sessions de vacances (intitulés des sessions à gauche).

4. Cliquez sur « **Valider** » en bas du planning puis sur **« Terminer les modifications »**, sur la droite de l'écran.

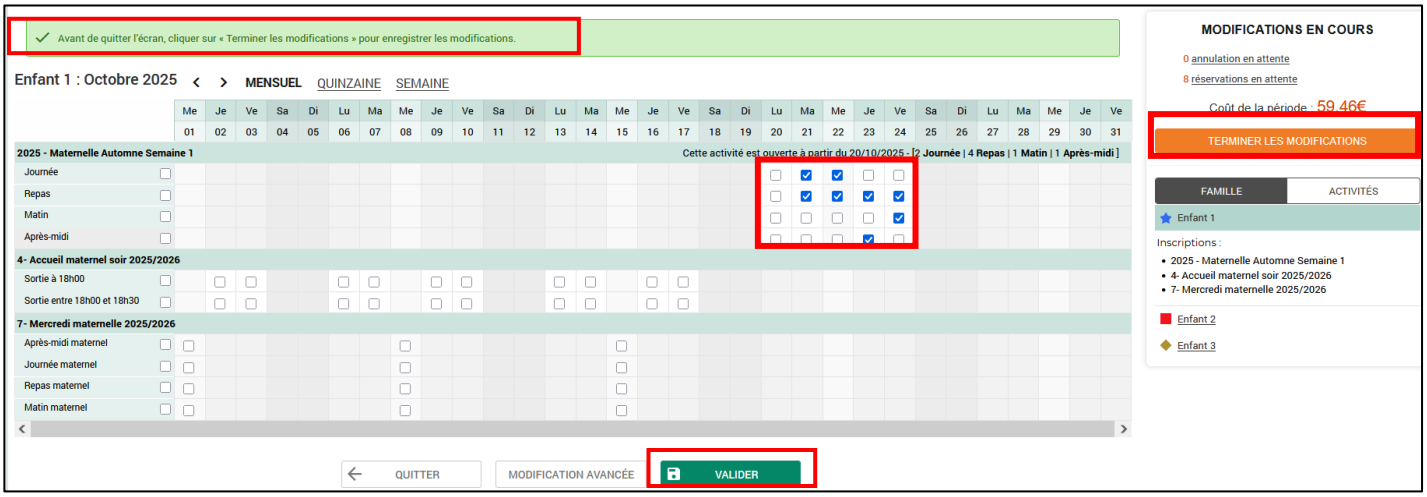

5. Le récapitulatif des réservations effectuées s'affiche => Cliquer sur **« Terminer »** (en bas) afin de valider définitivement l'inscription.

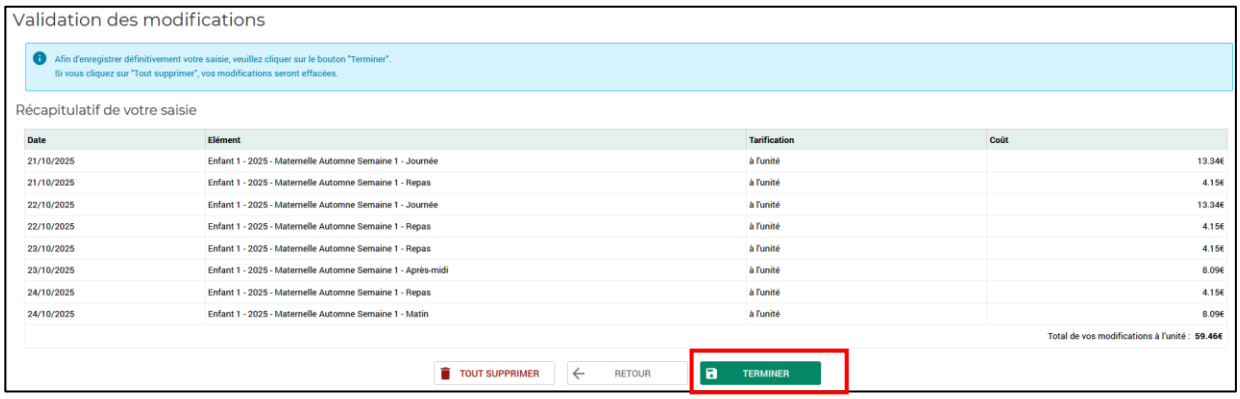

Date	Elément	Tarification	Coût
21/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Journée	à l'unité	13.34€
21/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Repas	à l'unité	4.15€
22/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Journée	à l'unité	13.34€
22/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Repas	à l'unité	4.15€
23/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Repas	à l'unité	4.15€
23/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Après-midi	à l'unité	8.09€
24/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Repas	à l'unité	4.15€
24/10/2025	Enfant 1 - 2025 - Maternelle Automne Semaine 1 - Matin	à l'unité	8.09€
			Total de vos modifications à l'unité : 59.46€

6. L'icône associée à votre enfant (ici une étoile bleue) confirme les réservations effectuées.

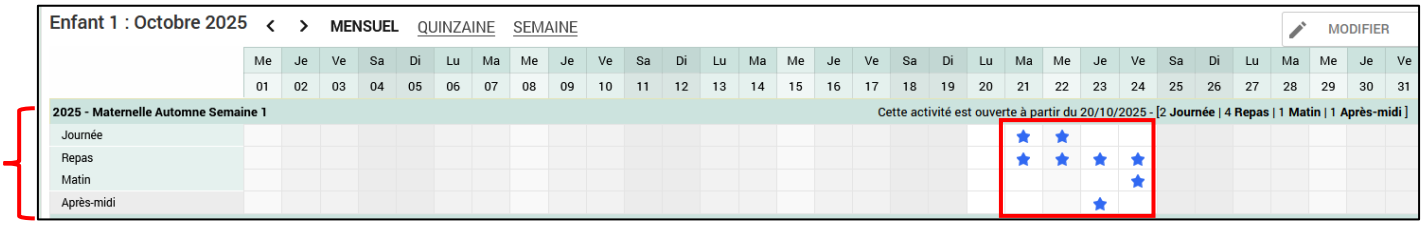

7. Vous recevez un **mail récapitulatif sur votre messagerie électronique** (voir exemple ci-dessous). Un duplicata est également envoyé à l'équipe TELISS.
Un mail récapitulatif est adressé à chaque modification du planning (réservation, annulation).

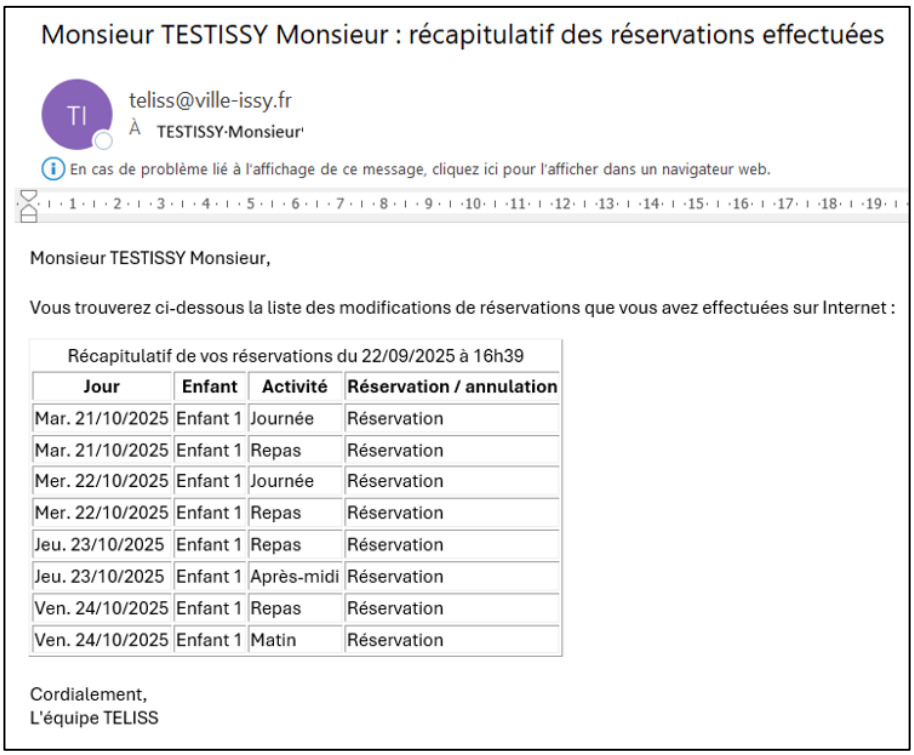

Jour	Enfant	Activité	Réservation / annulation
Mar. 21/10/2025	Enfant 1	Journée	Réservation
Mar. 21/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Mer. 22/10/2025	Enfant 1	Journée	Réservation
Mer. 22/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Jeu. 23/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Jeu. 23/10/2025	Enfant 1	Après-midi	Réservation
Ven. 24/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Ven. 24/10/2025	Enfant 1	Matin	Réservation

La seconde étape - planification - est terminée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT CES ACTIVITES

Le portail Téliss offre aux parents la possibilité de gérer à tout moment les inscriptions de leurs enfants. Pour ceux qui ont besoin d'un accompagnement pour inscrire et/ou planifier les présences, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec l'accueil du CLAVIM.

Les inscriptions par téléphone et par mail ne sont pas acceptées.

- Vous pouvez inscrire/désinscrire **jusqu'à 7 jours avant le premier jour de la semaine de vacances sélectionnée.** Les inscriptions se clôturent **le dimanche à 23 h 59, 7 jours** avant le premier jour de la période de vacances.
- Les sessions de vacances sont **organisées par tranche d'âge pour chaque niveau** : maternelle, élémentaire et club 11/14 ans. Si votre enfant appartient à l'un de ces niveaux mais n'a pas l'âge requis pour la session de vacances, il est nécessaire de nous en informer par la messagerie TELISS ou par l'accueil du CLAVIM. **Nous vous recommandons d'effectuer cette démarche sans attendre le dernier moment.**
- Toutes **les situations particulières** concernant un événement familial ou un problème de santé de l'enfant doivent être **transmises par le portail Téliss**
- **Les inscriptions intervenant après ce délai sont facturées au tarif majoré de 50 % pour la journée et la demi-journée et de 30% pour le repas et le goûter.**
- **Les absences qui ne sont pas justifiées sont facturées au tarif normal** *(sauf présentation d'un certificat médical attestant que la santé de l'enfant ne lui permet pas de fréquenter l'accueil de loisirs réservé).*
- **L'élément Goûter** ne figure pas sur le planning**. Il est renseigné et facturé automatiquement** dès lors que vous avez coché la présence de votre enfant pour la journée ou l'après-midi.
- **L'élément Repas** : lors de la planification des présences de votre enfant en journée ou en demi-journée, **vous devez sélectionner le repas** si votre enfant le prend sur son accueil de loisirs.

  POUR RAPPEL : le repas seul n'est pas une option possible même si le planning permet à ce jour de le réserver. Il doit être OBLIGATOIREMENT associé à une présence en journée ou demi-journée sur l'accueil de loisirs.
- Tous les échanges concernant ces activités doivent IMPÉRATIVEMENT transiter par **le portail Téliss > Onglet « Messagerie/Nous contacter ».**

N'hésitez pas à consulter le Règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires ainsi que la Foire aux questions (FAQ), téléchargeables sur la page d'accueil du Portail TELISS, rubrique Documents : **https://teliss.ville-issy.fr/documents.**

Pour plus d'informations, l'accueil du CLAVIM se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, le jeudi jusqu'à 19h et le samedi de 8h30 à 12h au 01 41 23 86 00.

*L'accueil du CLAVIM se situe au 1er étage gauche du Centre Administratif Municipal. Vous pouvez vous y rendre uniquement sur rendez-vous : **prise de rendez-vous depuis la page d'accueil du site www.clavim.asso.fr***